

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LE JOURNAL DES DEBATS

LEGISLATIFS ET LITTÉRAIRES DU CANADA.

"MIHI A SPE, METU, PARTIBUS REIPUBLICÆ ANIMUS LIBER EST."—Salluste. Catil.

VOL. I.

TORONTO, JEUDI, 25 MARS, 1858.

No. 17

GALERIE POLITIQUE

II

"Souvent un beau désordre est un effet de l'art", a dit le prince des critiques français; c'est pourquoi nous jetterons intentionnellement le désordre le plus apparent dans le classement des personnages de notre galerie politique, afin de rompre l'ennui qui s'emparerait assurément du lecteur si, après l'avoir pris par la main, nous le promenions d'un buste à l'autre, lui disant: "voici le Premier d'Angleterre et voilà son fils; ceci vous représente la reine d'Angleterre et cela, sa fille. Maintenant nous passons devant le Grand-Chancelier; à côté de lui est le prince Albert; plus loin, le prince de Galles; un peu plus loin, le ministre des finances; à sa gauche, celui de la guerre et derrière celui-ci, le lord lieutenant d'Angleterre. Que cette énumération monotone ne vous fatigue point! quand nous en aurons fini avec l'Angleterre, nous passerons à la France, puis aux États-Unis, ensuite au Canada, et peu à peu nous verrons défiler tous les contemporains illustres de tous les pays du monde, en les séparant par séries géographiques."

Au peintre mordant du comte de Derby, nous faisons succéder un écrivain d'une trempe singulière, qui a laissé parmi nous la réputation la plus fantastique. Nous espérons que ce mélange dans lequel nous comptons placer nos bustes, plaira au public. Mais, d'un autre côté, c'est justice que nous ne soyons pas plus responsable des burlesques écarts de M. Napoléon Aubin, que nous ne l'étions des saillies sarcastiques de M. E. M. Whitty. Il est vrai que nous devrions accepter courageusement cette responsabilité, si nous faisons du *Journal des Débats* l'écho de personnalités répréhensibles ou de critiques injustes; mais tant que nous nous bornerons à reproduire, avec les noms d'auteurs, les daguénotypes honnêtes et bien choisis des hommes qui nous entourent, nous espérons n'avoir à craindre aucun reproche du public.

M. BERTHELOT.

(Extrait du *Fantasque* du 25 août 1838.)

Dans le moment actuel nous n'avons pas de Parlement, chacun le sait; ainsi je n'apprends rien; mais aussi tout le monde espère voir bientôt rendre au Canada sa constitution, sa Chambre d'Assemblée, son Conseil, son Sergent-d'Armes, ses élections, ses rixes, ses assemblées publiques, etc., etc. Réellement nous avons grand besoin de tout cela, quand ce ne serait que pour nous désennuyer. Chacun ici reste coi, dans une morne stupeur; chacun attend, la bouche béante, ce qu'il plaira à nos nouveaux amis de nous conférer.

Quant à eux, c'est-à-dire à notre gouverneur, sa suite, ses aides-de-camp, ses attachés, ils ont assez d'objets de distractions

s'ils veulent repasser tous nos procédés depuis seulement dix ans. D'ailleurs Lord Durham ne les laisse point rouiller en place, et il fait lui-même ou fait faire à tout ce qui l'entoure de la politique à la Napoléon, c'est-à-dire à cheval! au galop ou, ce qui est plus commode encore, en Steamboat. Mais ces réflexions viennent fort mal à propos pour le sujet que je vais entamer. J'ai en effet, l'intention de faire le portrait des différents orateurs de la chambre, c'est-à-dire de ceux qui faisaient habituellement entendre leur voix dans les délibérations des représentants du peuple. Cette analyse qui, je crois, n'a point encore été faite, pourra devenir de quelque utilité au pays si, comme des gens se plaisent à nous le faire espérer, nous devons encore posséder un Parlement.

Par qui commencer?—Eh! par le premier de tous, s'écriera-t-on de toutes parts; par celui dont la mâle voix s'éleva si souvent au milieu de cette enceinte, pour la défense des droits du peuple, par celui qui laissa si loin derrière lui tous ses collègues.—Non, non, je ne veux point vous entretenir de lui le premier, ce serait maladroît de ma part; ne faut-il pas, comme un cuisinier habile, réserver les mets les plus succulents pour la fin du repas, afin d'entretenir par des sensations de plus en plus agréables le goût des convives qu'il doit régaler? Eh! bien, moi je veux suivre cet exemple aujourd'hui, et je vais vous servir, en guise de soupe et pour ouvrir votre appétit, Amable Berthelot, écuyer, ex-représentant de la Haute-Ville de Québec.

M. Amable Berthelot, comme je viens de vous le dire, représentait, ou plutôt avait été élu pour représenter la Haute-Ville de Québec conjointement à M. Caron, jusqu'à ce que ce monsieur, soit pour attirer sur lui les yeux de l'administration, soit en conséquence de promesses d'avancement, soit enfin pour des raisons jusqu'à ce jour inconnues, ayant envoyé sa démission, laissa sur les larges épaules de notre héros tout le poids de la Haute-Ville. C'est pourquoi il était parfois si lourd. Un peu plus tard, M. Andrew Stuart fut appelé à remplacer le délicat démissionnaire; il vint en conséquence délivrer la Haute-Ville et M. Berthelot qui se gênaient mutuellement. J'ai entendu souvent de chauds partisans de toutes les couleurs se demander en vain ce qui avait valu à ce représentant l'honneur des suffrages du peuple. Que l'on n'aille point croire que je suis animé par le moindre désir de jeter du blâme ou du ridicule sur la personne de M. Berthelot comme citoyen, loin de là; ce monsieur est avantageusement reconnu pour un gentilhomme d'agréables manières, de sentiments loyaux, comme un bon citoyen enfin; mais à son sujet je dirai une fois pour toutes, que je m'empare de la vie parlementaire de chaque individu appelé à la représentation, comme de propriété publique. En un mot, à ceux qui pourraient s'étonner de ma témérité, je répondrai comme faisait Napoléon à son géôlier de Sainte-Hélène: "*Monsieur, c'est de l'histoire que je trace!*"

Entrons donc de suite en matière.

De tous les membres de l'ex-parlement, c'est M. Berthelot que j'aimerais surtout à voir reprendre son siège. Sans lui, il y aurait de quoi mourir dans ces longues soirées d'hiver où la monotone discussion sur un pont, un chemin, une pétition ne s'élève qu'entre les orateurs d'une importance moindre. M. Berthelot sait réveiller, (on peut prendre ceci littéralement) l'attention de toute l'assemblée par l'éclat de sa voix et par ses saillies si pleines de naturel! Réellement je parle ici en qualité d'éditeur du *Fantasque*, j'aime dix-mille fois mieux entendre M.

Berthelot improvisant ses paraphrases, que les plus brillants orateurs. Il est le boute-en-train de l'assemblée, le bouffon de la salle, la consolation des sténographes. Il fait plaisir de le voir prendre quotidiennement sa place habituelle, à la droite de l'Orateur, sur le troisième banc, un peu en arrière; de le voir savourer intellectuellement et les yeux fermés les flots d'éloquence ou la seconde lecture d'un bill sur les péages des chemins; qui ne le connaîtrait point, le croirait alors plongé dans les voluptés d'un mâcheur d'opium. M. Berthelot est d'une taille avantageuse pour la voix, vû que le volume qui sort n'étonne point lorsqu'on voit le vaisseau.

Sa figure est parfaitement adaptée au tour ordinaire de son éloquence; sa bouche gastronomiquement pincée, semble retenir le flux..... de paroles toujours prêt à se faire jour et à se répandre sur tout ce qui l'entoure; elle est agréablement surmontée par un nez qui serait romain s'il n'était pas bourguignon et sur lequel se réfléchissent les chaudes émotions de son cœur. Aussi peut-on le nommer le vrai centre des lumières. Le tout est surmonté de cheveux s'échappant pittoresquement du haut d'un grand front vénérable qui semble se déployer majestueusement pour faire contraste avec le reste des traits. On voit que l'être doué de si précieux avantages eût pu faire brillante figure sur les théâtres comiques d'Europe, y surpasser même les Garrick, les Pottier, les Perlet; il eût été vraiment précieux, incomparable, inimitable dans les niais; mais il ne lui manque que juste assez d'esprit pour faire la bête et c'est pour cela que, voulant sortir du rôle que lui imposait son physique, il se trouve à le jouer sans s'en apercevoir. Qui ne connaîtrait point M. Berthelot, croirait que ce monstre de Béranger voulut l'illustrer par sa chanson du *Ventru*, lorsqu'il lui fait dire:

Electeurs de ma province
Il faut que vous sachiez tous
Ce que j'ai fait pour le prince,
Pour la patrie et pour vous.
*L'état n'a point dépéri,
Je reviens gras et fleuri.*

Quels dînés
Quels dînés

Les ministres m'ont donnés, etc., etc.

Si tous les grands orateurs ont eu leur genre à eux, les petits aussi doivent jouir de ce privilège; c'est pour cela sans doute que M. Berthelot veut introduire un nouveau genre dans l'art oratoire, le genre tragi-comico-polyglotte.

Il est rarement le premier à parler sur une question, une loi, une mesure; il attend presque toujours que les orateurs des deux côtés aient presque épuisé leurs moyens d'attaque et de défense; lorsque le feu se ralentit, par là près de s'éteindre, alors notre orateur sort de l'assoupissement où il semblait plongé; gare! on a éveillé le chat qui dormait; il se lève lentement de son siège, ôte majestueusement ses lunettes, et, faisant une pirouette solennelle sur lui-même, il laisse entendre ces mots du ton de voix le plus grave que puisse lui fournir son diapason: "Monsieur l'Orateur!" Un long silence succède à cette interpellation, puis, lorsqu'il est sûr que chacun est prêt à l'écouter, que l'on n'entend point un souffle, il commence son discours et le continue, syllabe par syllabe, à peu près ainsi:

"Je croyais que l'honorable membre pour la Basse-Ville de Québec, d'après la nature des choses, avait à cœur le bien de son pays. J'ai voyagé en France, en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, en Suisse, et je n'ai jamais vu de chemins si beaux que ceux du Canada..... le fameux canal du Languedoc même, la gloire des monarches français, n'est rien en comparaison du canal de Lachine, et d'après la nature des choses, il n'en peut pas être autrement; you want money, you shall have no money! vous voulez de l'argent, vous n'aurez point d'argent! mais, direz-vous, il nous faut de l'argent pour construire un chemin de fer; moi je vous dirai: nous avons une dette sacrée à payer au gouvernement;—"you shall have no money, no, no!"

Ici la voix est devenue effrayante; les carreaux tremblent, les murs retentissent et des rires étouffés s'échappent de toutes parts.

Alors l'orateur se tourne gravement vers l'auditoire et croisant les bras, secouant la tête d'un air de mépris:—"Vous riez! vous riez! c'est sans doute parce que vous vous occupez du physique de mon discours sans peser le moral; c'est dans la nature des choses! l'ignorant ne sait pas faire la différence des grands mouvements oratoires et de la conversation, c'est comme ces ignares rapporteurs qui me font parler comme un paysan!"

Dans ce fort petit échantillon on voit tout ce qui compose les discours du représentant de la Haute-Ville de Québec: la nature des choses, le physique et le moral, ses voyages, son éloquence, voilà quels sont les mots qui se font entendre à chaque instant. Tantôt sa voix ressemble à la basse-continue d'un chant d'église, puis tout-à-coup elle ferait hôte aux plus grands coups de tonnerre; tantôt les accents en sont interrompus par un gros rire saccadé; tantôt on croirait entendre sanglotter l'orateur. Il n'épargne rien pour faire effet; il se frappe la poitrine et le front tour-à-tour, lève les mains et les yeux vers le ciel, invoque la pitié, la générosité de la Chambre et s'assied satisfait au plus haut point des efforts de son génie. Puis, se penchant vers un de ses collègues, il lui dit à l'oreille, en confidence: "Vous ne savez point pourquoi je suis aussi éloquent! c'est que j'ai pris des leçons de Talma, du grand Talma!"—Mr. Berthelot est surtout remarquable par la haine qu'il portait à Mr. Vanfelson, ancien représentant de la Basse-Ville. Il suffit à une mesure d'être appuyée par ce monsieur, pour devenir le but des sarcasmes du piquant orateur, et, s'il fut jamais admirable c'est par la constance vraiment castillane qu'il apporte à poursuivre son ennemi.

Il faut néanmoins rendre une justice à Mr. Berthelot, c'est d'avouer que loin d'être, comme la plupart des hommes, entêté, opiniâtre sur les idées qu'il a émises, il se fait un plaisir de rendre hommage aux talents de ses collègues et l'on peut presque toujours s'attendre, lorsqu'on l'a vu tonner en faveur d'une mesure, à le voir voter avec ses adversaires; c'est encore malheureusement sous ce point de vue qu'on peut lui mettre dans la bouche deux vers de la chanson dont j'ai déjà emprunté un couplet.

J'aurais voté dans un jour
Vingt fois contre et vingt fois pour.

Espérant que pour la récréation des habitués de la Chambre, Mr. Berthelot sera bientôt élu de nouveau, nous lui demandons excuse d'avoir ainsi traduit son éloquence oratoire au tribunal public; mais, comme nous l'avons dit: c'est de l'histoire! autant valait commencer par lui que par un autre. Depuis quelque temps les journaux d'Europe ont publié des revues des hommes de leurs parlements; nous aussi nous voulons suivre cet exemple à notre manière. C'est avec plaisir que nous annonçons qu'il ne faut point juger d'avance les autres analyses par celle-ci. Nous avons voulu d'abord nous débarrasser du ridicule pour n'avoir ensuite qu'à donner des éloges ou des avis.

N. AUBIN.

PREMIER RAPPORT

RELATIF AU "MIROIR DU PARLEMENT."

[Extrait du rapport du comité spécial.]

18 mars 1858.

Le comité recommande au parlement de faire publier un *Miroir du Parlement*, sur le plan des "Débats parlementaires de Hansard," et renfermant tous les débats de l'assemblée législative, y compris ceux qui roulent sur les questions de privilège.

"Les discours devront être publiés dans la langue dans laquelle ils auront été prononcés et dans le même ordre.

"Ce miroir sera publié dans un format pareil à celui des journaux de l'assemblée législative, en caractères dits *brevier*, et par pages de deux colonnes. A la fin de la session, il sera fourni 300 copies du *Miroir* au complet, avec les noms des députés et une table des matières, d'après la méthode de Hansard.

"L'entrepreneur devra fournir de plus, à sept heures et demie du soir du lendemain d'une séance, cinq cents copies du rapport de débats de cette séance, pliées et cousues.

"Il devra envoyer aussi gratis à chaque journal du Canada,

par la première mallo après la publication, une copie des débats déjà publiés.

“ Le papier devra être pareil, par la qualité et par le format à celui dont on se sert pour les éditions des journaux de la Chambre.”

MM. Thompson & Cie., (du *Colonist*—c'est bien ce que le *Journal des Débats* avait prévu,) ont offert de se charger de cette entreprise à un taux bien moins élevé que leurs concurrents. Ils demandent une subvention de £129 10 chelins par semaine, à partir du premier jour de la session et chaque semaine commencée étant considérée comme ayant eu cinq séances. De plus, ils demandent une somme de 90 louis à la fin de la session pour faire relier les 300 copies qui devront être fournies à la Chambre.

En supposant que la session soit cette année de quatre mois, ce *Mirror*, publié à raison de 540 piastres par semaine, coûterait 8,640 piastres par session, et si l'on ajoute à ce produit la somme de 360 piastres, demandée pour la reliure des 300 copies, on aura un total de 9,000 piastres.

Neuf mille piastres pour distribuer dans le pays 1,050 copies du *Mirror*, réparties de la manière suivante : 500 à la Chambre, 300 à la fin de la session et 250 aux différents journaux canadiens ! Aujourd'hui, le *Journal des Débats* jette, à lui seul, 2,000 copies par jour de ses rapports parlementaires, rapportés *in extenso*, traduits, corrigés et imprimés, sans qu'il en coûte un sou au trésor.

Ce n'est pas tout. Les imprimeurs de Toronto sont parvenus déjà à décourager l'entrepreneur, avant même que ses propositions eussent été acceptées par la Chambre. L'un d'eux avait demandé une somme de vingt mille piastres ; notre propre imprimeur, qui avait, lui aussi, fait des propositions à notre insu, avait calculé qu'au dessous de 750 piastres par semaine, l'entreprise serait ruineuse ; enfin ils ont poussé tous de si hauts cris que le pauvre M. Thompson, prévoyant déjà sa ruine s'il se met à l'œuvre, serait bien aise que la Chambre abandonnât décidément l'idée d'avoir son miroir, à moins qu'elle n'augmentât l'indemnité de l'imprimeur.

Il y a encore autre chose. Les députés des comtés français ont trouvé injuste, non sans raison, que le pays dépensât une somme si considérable pour une publication dont les neuf dixièmes seraient en anglais. Décidément, peut-on répandre dans les populations françaises, des rapports auxquels elles ne comprendront quelques phrases que de temps à autre, un *Miroir* où si peu de personnes pourront venir se mirer ? Non, ce serait une dérision poussée un peu trop loin et les défenseurs de la nationalité française auraient trop beau jeu, lorsqu'ils s'écrieraient que puisqu'on a recours à tous les moyens pour répandre la connaissance de la langue anglaise dans le Canada-français, autant vaudrait-il pour ce dernier être annexé aux États-Unis. Afin d'éviter ces reproches, qui seraient trop bien mérités, le comité spécial a été chargé d'organiser un nouveau bureau dans lequel les rapports du *Mirror* seraient traduits en français et livrés à la Chambre, aux mêmes conditions que le sera la publication de M. Thompson.

Mais s'il en coûte au Trésor 540 piastres par semaine pour publier ces débats en anglais, à raison de 400,000 copies par semaine, le volume français ne saurait être livré à meilleur compte, car les frais d'une bonne traduction française doivent être aussi considérables que ceux qu'entraînera un corps de sténographes anglais et quant à ceux de l'impression, ils doivent être plus considérables, puisque les typographes français sont payés à Toronto plus cher que leurs compagnons anglais.

Voilà donc une somme de vingt mille piastres, au moins, dépensée par la Province, pour avoir 1050 copies du rapport des débats en anglais et autant en français. Si la Chambre tient absolument à avoir un miroir quelconque, ne vaudrait-il pas mieux qu'elle prit tout simplement un certain nombre de copies du *Journal des Débats* et d'un autre journal anglais ? Quant à nous, nous nous engageons à lui livrer ses 1050 copies des débats, rapportés fidèlement, tels qu'elle les désire et le lendemain de chaque séance, au prix modeste de 70 piastres par semaine,—soit douze-cent-soixante piastres (\$1260,) pour les 16 semaines que doit durer la session.

A ce prix-là, nous ne ferions pas de brillantes affaires, il est

vrai ; mais on épargnerait environ dix-sept mille piastres avec lesquelles on pourrait construire de fameux bouts de petits chemins dans les nouvelles concessions.

A NOS AMIS DE LA PRESSE.

Nous remercions du fond du cœur ceux de nos confrères du Bas-Canada qui nous ont encouragé par des paroles flatteuses, dès le premier numéro de notre publication et, bien que nous ayons négligé jusqu'à présent de reconnaître comme nous le devons la gracieuseté de leur réception, nous les prions de croire que nous n'en étions pas moins touché.

Mais vraiment, à moins d'en avoir fait l'essai, il est impossible d'avoir une idée des obstacles qu'un journaliste français doit surmonter dans une ville comme Toronto, avant d'avoir organisé entièrement son établissement.

Par exemple, si nous voulions donner un échantillon de la façon des imprimeurs anglais de composer le français, nous n'aurions qu'à publier quelques extraits d'un ouvrage publié, il y a une trentaine de jours, par M. W. Meikle et dont le but est de donner aux annonceurs les renseignements les plus nécessaires sur la presse canadienne. C'est notre imprimeur, M. Blackburn, qui a imprimé cette petite brochure et l'on verra par les passages que nous allons donner, comment on habille à Toronto la langue écrite par Massillon et parlée par Mme de Girardin.—(Le lecteur reconnaîtra facilement les renseignements qui ont été fournis à M. W. Meikle par les propriétaires mêmes des journaux dont il s'agit.)

“ *Courier du Canada*.—Un journal, imprimé en la langue française, trois fois en semaine, à Québec, C. E. ; \$1 par année. Dans les politiques il est Libéral Conservateur, et dans religion, un courageux et un puissant protecteur des vues de l'Église des Romains. La circulation est partete la plus grande d'aucun journal des Canadiens Français ; environ, 2,500. Le prix la même comme explique, sous lettre A.

“ *L'Ére Nouvelle*.—Un journal public à Trois Rivières, County St. Maurice ; trois fois en semaine ; \$2 50 per année. Dans les politiques, il est Réforme ou Démocratie. Il professe Indépendance tou les parties en politiques ; et consacre principalement aux nouvelles, et des bons la ville, et du district dans lequel, il est public. Ce journal est plus sincère que quelques autres et il sorts determine aider le religion des Romains Catholiques. Il est imprimé, en la Français, et il a une circulation, environ 1000. Petits avis première insertion, 8cts par ligne ; chaque insertions suivante, 2 cts par ligne par année ; pour une colonne \$10, (se par agrément) pour demi année, \$25 ; pour trois mois, \$15. Des affaires, et autres chose, non plus que linque signes, \$4 par année.

“ *Le Pays*.—Journal Français Démocratique, publié à Montréal, C. E., prix pour l'édition semi-quotidienne, \$4 ; l'édition hebdomadaire \$2 par an ; payable d'avance. Il a une grande circulation et est courageux à supporter la foi des Catholiques Romains. Pour les petites annonces voir la lettre B. Prix pour carre', par an \$30 ; pour six mois, \$16 ; demi carre', par an, \$16, demi carre' pour six mois, \$10.

“ *La Patrie*.—Jour Français Conseilateur, publié à Montréal, C. E. Trois éditions se publient, savoir : l'édition quotidienne, \$6 ; l'édition semi-quotidienne, \$4, et l'édition hebdomadaire, \$1 50 par an. C'est le seul journal quotidien qui se publie en Français dans le district de Montréal, et, peut être, le plus grand journal Français sur le continent de l'Amérique. Sa circulation totale est d'environ 5,000. Pour le prix des annonces voir la lettre A. Conditions par an, pour un carre' de vingt-deux lignes ; avec le privilège de changer une fois le mois \$50 ; pour douze lignes, avec le même privilège \$30.

“ *Le Canadien*.—Journal quotidien public en Français à Québec, C. E. ; prix par an \$1. C'est une feuille considérable, et la seule quotidienne qui se publie en Français dans cette ville. Elle supporte les principes de l'Église Catholique Romaine ; et en politique, elle est estimée libérale. Sa circulation est d'environ 2,000. Pour le prix des annonces voir la lettre B.

“ 105. *L'Journal de Québec*.—A tri-weekly journal, published

by M. Videl, in the city of Quebec." (Il faut croire que M. Meikle n'aime pas M. Cauchon; autrement, comment expliquer le maigre renseignement anglais qu'il se contente de donner sur le *Journal de Québec*? Encore donne-t-il M. Videl comme l'éditeur (*publisher*) du *Journal de Québec*, tandis qu'il n'en était que le rédacteur (*editor*.)

"*Le National*.—Journal Français publié à Québec; Il paraît trois par semaine l'Été, et deux semaine l'Hiver, prix \$4 par an, payable, par six mois, d'avance. Il est anti-ministeriel en politique et supporte la Religion Catholique Romaine. La circulation est d'environ 1,500 principalement dans l'est du Canada. Pour le prix des annonces voir la lettre B.

"*La Minerve*.—Journal Français publié à Montréal, C. E., prix pour l'édition semi-quotidienne, \$4, et l'édition hebdomadaire, \$1 par an, payable rigoureusement d'avance. Il fut établi en 1827, et une circulation totale de 3000 à 4000. Il est libéral en politique, et en matières de religion il supporte la foi Catholique Romaine. Pour les petites annonces voir la lettre A. On reçoit des ordres pour les annonces qu'une fois par semaine; 4 cents par ligne après la première insertion; un carré, \$18 par an, avec le privilège de changer un fois le mois si en le desiré. Imprime et publié par Duvernay Freres.

"*L'Aviner*.—Journal publié en Français, à Montréal, C. E., Il paraît une fois par semaine et deux fois par mois. Pour l'édition hebdomadaire \$2, et l'édition semi-mensuel \$1 par an, payable d'avance. En politique il peut être considéré réformateur et exerce, à un haut degré, un idéal de liberté et d'indépendance en matières de religion comme en matières de politique. Il a une bonne circulation formant un total de près de 2000. Pour le prix des annonces voir la lettre B.

"*Semur Canadien*.—Un Journal publié à Montréal, C. E., chaque semaine, \$1.50 par année, payable d'avance. Il n'a pas politiques; et le seul Journal Protestant Français, publié dans Canada. Il a une grande vaste circulation, qu'il est reprise principalement à d'est portions du Province, et parmi les habitants intelligents, et honorable. Pour prix d'avertier, see tariff."

Pour aujourd'hui bornons-nous à ces citations; ces longs passages nous font peur; mais, en attendant que nous reprenions la brochure de M. Meikle, nous demanderons à nos amis français si nous ne sommes pas digne de toute leur sympathie, au milieu de pareils Iroquois? et, en même temps, nous prions nos confrères anglais d'avouer franchement qu'ils en auraient pu plus d'une douzaine d'articles railleurs s'ils lisaient jamais de l'anglais aussi cruellement maltraité par un éditeur français.

HISTOIRE DE RICHARD LOYAUTE.

[Voir le numéro 16.]

Richard parut, boutoné jusqu'au cou; aussitôt des salves d'applaudissements, partant du fond de la salle, l'engagèrent à se tenir debout et à développer sa taille élégante. Le président déclara que toute personne donnant des marques publiques d'approbation ou de désapprobation, serait immédiatement expulsée; mais il avait compté sans la belle Soubise, qui, placée auprès du banc de l'avocat, agita son mouchoir brodé, dans la direction de Richard, et entraîna dans cette manifestation toutes les dames des chefs de l'opposition. Richard salua de nouveau, et les bravos, les applaudissements retentirent énergiquement dans tout l'auditoire, qui avait deviné dans le président un esprit indécis, timide, incapable d'oser employer la force vis à vis d'un public si hautement enthousiaste.

Après Richard, la personne qui se confondait dans les regards du public, était Soubise de Pontlevoy, habillée dans un noir éblouissant, qui tenait moitié du deuil, moitié d'une fête. Cette éduisante créature, entourée des amis intimes de Richard, aussitôt qu'elle eût pris son parti de ce procès, montra un courage qu'on ne lui soupçonnait pas. A cette heure, féroce de l'homme qu'elle aimait, elle eût voulu partager ses dangers; ses regards illuminés portaient la flamme de la passion et de la résolution. Quand elle regardait Richard, sans chercher à cacher ses sentiments, elle semblait dire aux femmes du faubourg Saint Germain: "Voilà comment nous aimons dans notre parti!" et toutes les femmes étaient jalouses de ces regards échangés qu'aucun tribunal ne pouvait traverser.

(A continuer.)

Annonces.

LIBRAIRIE

DE

J. B. ROLLAND,

MONTRÉAL.

ON trouve dans ces magasins un choix complet d'ouvrages de littérature, de livres de Théologie, de Droit, de Médecine, des Sciences et des Arts, etc., etc., ainsi qu'un grand assortiment de Papeterie et de tous les articles qui entrent dans la fourniture des Bureaux ou des Maisons d'Éducation.

Attaché à cette Librairie se trouve aussi un magasin de Tapisserie, de tous les prix, de toutes variétés et dont le bas-prix défie toute espèce de concurrence.

Montréal, 16 mars 1858.

HOTEL AMERICAIN.

WALKER & PATTERSON, PROPRIÉTAIRES.

(Situé au coin des rues Yonge et Front, à Toronto, H. C.)

Les nouveaux propriétaires de l'Hôtel Américain, — A. B. Walker et R. W. Patterson, — font savoir à leur amis, aux nombreux patrons de l'*American-House* et au public en général, qu'ils ne négligeront rien pour maintenir leur établissement à la hauteur où il a été jusqu'à présent et où il est arrivé, grâce à la supériorité de sa table, aux soins attentifs donnés aux voyageurs, à la promptitude et à la régularité du service, au prix raisonnable de la pension et à l'heureuse situation de l'hôtel, en face de la partie la plus animée de la baie, au pied de la rue la plus fréquentée de la ville, à quelques pas de la rue royale, tout près de la Poste ainsi que de la Bourse, et dans un voisinage suffisant du Palais du Parlement.

Toronto, 23 mars, 1858.

15



BUREAU DE L'AGRICULTURE ET DES STATISTIQUES.

11 mars, 1858.

LES MESSIEURS dont les noms suivent ont été nommés membres des Bureaux d'Agriculture du Haut-Canada et du Bas-Canada, pour l'année 1858, en vertu de l'article 12, 20 Vict., Chap. 32:

HAUT-CANADA.

E. W. Thompson, Ecr.
R. L. Denison, "
H. Ruttan, "
Geo. Alexander, "

BAS-CANADA.

R. N. Watts, Ecr.
B. Pomroy, "
J. C. Tache, "
J. O. A. Turgeon, "

WILLIAM HUTTON,

Secrétaire.

Le *Journal des Débats* paraît à trois heures de l'après-midi, tous les jours de la semaine, à l'exception du dimanche et du lundi.

Le prix de l'abonnement est d'une piastre les quarante premiers numéros. A Montréal, à Sorel, à Trois-Rivières et à Québec, on peut s'abonner à la semaine, en payant quinze sous après la réception de cinq numéros.

Au détail, chaque numéro du *Journal des Débats* se vend quatre sous.

Les abonnés retardataires pourront se procurer les numéros qui ont été à paru, en envoyant leur piastre au propriétaire du *Journal des Débats*, écrire franco.

M. VIDAL, propriétaire et rédacteur-en-chef.